

## **GT FORMATION DU 18 AVRIL 2024**

### **Retours d'expérience sur la mise en œuvre de l'hybridation en formation initiale (projet Ariane)**

Afin de moderniser les méthodes pédagogiques de l'ENFIP et permettre d'accueillir un volume croissant de stagiaires en formation initiale, l'organisation des cycles de formation initiale a été progressivement modifiée pour adopter une formule hybride, selon un rythme hebdomadaire dit « 4+1 », à savoir 4 jours en formation présentielle dans les salles de cours et un jour en mode distanciel accompagné.

Ce projet établi par l'École et dénommé « Ariane » a été approuvé par le Directeur général au printemps 2022 et immédiatement développé puis mis en place pour la promotion 2022-2023 des contrôleurs stagiaires, avec la création d'une équipe temporaire de renforts (« motion designers ») et le soutien d'un cabinet externe spécialisé dans la digitalisation pédagogique. Au sein de l'École, toutes les composantes pédagogiques et numériques ont été immédiatement mobilisées, s'appuyant sur un savoir-faire déjà éprouvé au cours de ces dernières années avec la production numérique des e-formations ou de MOOC.

Compte tenu des premiers retours positifs obtenus auprès de cette promotion de B, l'École a proposé d'étendre ce dispositif dès mai 2023 à la formation initiale des AAFiP.

Conformément à la trajectoire arrêtée par l'administration centrale, ce dispositif hybride a été ensuite travaillé pour le déployer au bénéfice des inspecteurs stagiaires, réparti sur deux promotions compte tenu de l'ampleur des travaux à conduire pour cette scolarité. Ainsi, 10 % des contenus de la formation des inspecteurs stagiaires ont été digitalisés en 2023 pour le cycle 2023-2024 et 10 % le seront en 2024 pour la scolarité suivante, 2024-2025.

Cette hybridation, positionnée dans l'agencement des plannings gérés par chaque établissement de formation initiale, permet au stagiaire d'être placé à distance une journée pour dérouler les supports numériques pédagogiques mis à sa disposition sur la plateforme LMS rénovée Moodle précédemment installée avec le soutien des équipes internes du SSI, actuellement à l'état de l'art dans le domaine de l'ingénierie pédagogique numérique.

## Des retours positifs

Un retour d'expérience avait été réalisé successivement à l'issue des premières semaines de formation des **contrôleurs stagiaires** et **des agents administratifs** dans les établissements de Noisy-le-Grand, Lyon et Clermont-Ferrand auprès d'un panel de stagiaires, d'enseignants et de personnels administratifs, démontrant une très bonne appréhension du nouveau dispositif. La facilité d'accès, la souplesse dans l'apprentissage, l'ergonomie de la nouvelle plateforme et la qualité des supports sont particulièrement soulignés par tous.

Pour la deuxième année de mise en œuvre du format Ariane chez les contrôleurs stagiaires, un dispositif d'évaluation plus complet a été développé via un questionnaire Moodle.

44 % des stagiaires de la promotion 2023-2024 y ont répondu. Ils confirment l'excellente appréciation (90 %) reconnue à ce format Ariane, basé sur une journée d'apprentissage en autonomie.

Proche d'un positionnement du télétravailleur, ce dispositif d'apprentissage paraît répondre de manière positive à une recherche d'adéquation des attentes entre vie professionnelle et vie personnelle.

S'agissant plus spécialement de l'évaluation des séances digitalisées : 87 % des stagiaires sont satisfaits de cette nouvelle modalité pour les enseignements du socle et 83 % pour les enseignements des blocs fonctionnels.

L'alternance des formats (capsules, quiz, autres activités) et leur qualité sont très appréciées, malgré parfois des difficultés d'accès aux e-formations et quelques lenteurs parfois constatées dans le visionnage des capsules (73 % des stagiaires de Clermont-Ferrand trouvent la connexion à la plate-forme fluide contre 85 % pour Lyon et 91 % pour les stagiaires du Montaigne).

69 % des répondants sont satisfaits des séances : les stagiaires relèvent la densité des contenus avec des capsules parfois un peu longues et très techniques dans certaines matières (CF, régies,...).

Enfin, les mesures d'accompagnement (pas-à-pas, vidéo de présentation, etc.) paraissent nécessaires et utiles à 79 % des répondants.

S'agissant de la première année de mise en œuvre pour les **inspecteurs stagiaires**, un retour d'expérience a été réalisé au titre de la phase de socle au sein des deux établissements de formation auprès des stagiaires, des enseignants et des administratifs.

Comme précédemment pour les contrôleurs, le dispositif paraît très bien appréhendé. Il est unanimement apprécié des stagiaires en raison des facilités d'organisation et du changement rythme qu'il permet même si des progrès sont attendus sur l'accès, la disponibilité des ressources et le choix des thématiques digitalisées.

Pour les enseignants et les administratifs, les points positifs sont soulignés (meilleur relationnel avec les stagiaires, feed back facile d'accès grâce aux auto tests) et les pistes d'amélioration identifiées.

## **Un accompagnement de l'hybridation à poursuivre et un choix des matières à questionner**

Même si cette journée en autonomie rencontre un grand succès auprès des stagiaires en répondant à leurs attentes, ces derniers identifient, quels que soient leur grade, des marges de progression identiques en matière de :

- *choix des thématiques*: certaines matières comme le contrôle fiscal ou les régies paraissent trop techniques pour être déroulées en distanciel,
- *format utilisé*: certaines capsules paraissent trop longues et trop denses,
- *modalités techniques*: par exemple, la mise à disposition d'un bouton « pause » est demandée, ainsi que la possibilité de télécharger les capsules pour les rendre plus facilement accessibles. Un allègement du poids de ces supports est également suggéré pour rendre leur accès plus aisé. Enfin, l'accessibilité aux stagiaires en situation de handicap est questionnée.
- *accompagnement*: les stagiaires souhaitent bénéficier de supports synthétiques à la fin de chaque séance en autonomie, d'un temps de reformulation à leur issue et de davantage de quiz et auto tests.

Concernant les enseignants et les administratifs, les retours sont partagés avec les stagiaires sur le choix des matières, une meilleure lisibilité des dénominations des capsules et d'organisation de la plate-forme Moodle étant par ailleurs également attendues.

Ces pistes d'amélioration font actuellement l'objet d'analyses en vue d'une éventuelle mise en œuvre dans le cadre des prochaines scolarités. En tout état de cause, une analyse globale de l'apport du « 4+1 » à l'ENFiP sera conduit à l'issue de la prochaine formation du cycle des inspecteurs-stagiaires 2024-2025 dont il sera rendu compte par blocs fonctionnels. Dans le cadre de la formation continue, l'ENFiP mettra également progressivement en œuvre des outils similaires à ceux de la formation initiale afin de répondre aux attentes des agents qui privilégient les formations qui limitent les déplacements physiques et offrent une marge d'autonomie dans l'apprentissage tout en permettant une reformulation collective grâce à une hybridation attendue de l'offre de formation.